L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 9 FÉVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $600 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Français donnerait des leçons de français, espagnol et italien ou accepterait un emploi dans le commerce ou l'industrie. Informer par lettre M. M., 112 St Charles. 1er fév—1sem

Un Français qui a habité Cuba deux ans désirerait un emploi dans l'agriculture. Ecrire à M. Paul, poste restante, N.-O. 1er fév—1sem

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution de ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande qu'une rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

DEMANDES.

On demande une femme respectable pour s'occuper d'une vieille dame. Il faut qu'elle parle l'anglais couramment. Appointements $20 par mois. Références demandées. S'adresser, de 11 à 2 heures, 584 avenue St-Charles. 5 fév—

A LOUER.

A LOUER—Une résidence, 16 N. Rampart S'adresser 207 rue du Canal. 9fév—1sem

A LOUER—La maison No 87 1/2, rue du Quatre, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de l'absence du propriétaire, un magasin à Mandeville, un bon emplacement pour affaires avec résidence, entière et dépendances. Cette propriété sera vendue à bon marché. S'adresser F. J. Leche, 110 rue Foydras. 9 fév—7t

A VENDRE à bon marché, environ 20 génisses et 8 jeunes taureaux, race croisée de Holstein et du taureau Holstein enregistré "Dacial Boy." Les génisses et les taureaux ont de 8 à 24 mois. A vendre aussi, d'autres vaches et génisses. S'adresser au pâturage de M. E. Villeré, à environ 3 milles au-dessous des casernes des Etats-Unis, ou à G. A. Lanaut, 71 rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 8 fév—7t

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—1sem

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Succession de Mme Catherine Pathoot, ses créanciers.—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Pathoot soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour procéder au vote et à l'examen des affaires de ladite succession, et pour accorder un délai de grâce à ladite succession, si elle en obtient, et pour prendre toutes autres mesures que de droit. Et que les créanciers absents dans cette affaire, en soient avertis par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18-2 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Succession de Mme Catherine Fathout, ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Fathout soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour procéder au vote et à l'examen des affaires de ladite succession, et pour accorder un délai de grâce à ladite succession, si elle en obtient, et pour prendre toutes autres mesures que de droit. Et que les créanciers absents dans cette affaire, en soient avertis par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18-2 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Succession de Mme Catherine Fathout, ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Fathout soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour procéder au vote et à l'examen des affaires de ladite succession, et pour accorder un délai de grâce à ladite succession, si elle en obtient, et pour prendre toutes autres mesures que de droit. Et que les créanciers absents dans cette affaire, en soient avertis par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18-2 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Mme Catherine Fathout, ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Fathout soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour procéder au vote et à l'examen des affaires de ladite succession, et pour accorder un délai de grâce à ladite succession, si elle en obtient, et pour prendre toutes autres mesures que de droit. Et que les créanciers absents dans cette affaire, en soient avertis par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18janv—18-2 25 fév.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énoncé et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Il est décrété par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. BEAUREGARD,
JUBAL A. EARLY,
Commissaires.

Grand Tirage Trimestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000, ...	100,000
1 Lot de	50,000, ...	50,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
2 Lots de	10,000, ...	20,000
5 Lots de	5,000, ...	25,000
25 Lots de	1,000, ...	25,000
100 Lots de	500, ...	50,000
200 Lots de	300, ...	60,000
500 Lots de	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $350, soit	.....	$35,000
100 Lots de $300,	.....	30,000
100 Lots de $200,	.....	20,000

PRIX TERMINAUX.

2,000 Lots de $100,	soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	.....	100,000
3,136 Lots se montant à	.....	$1,055,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser en sonnant. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Envoyez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le présent des gérants Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le Président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Prêtez vous donc des centièmes et des vingtièmes.

$300,000

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'installations, stock et le contenu, etc., d'une pharmacie, etc.

Jeff. McGuigin vs. Jules A. Florat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 71,548—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 février 1888, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 293 rue South Rampart—Tout le contenu, meubles, installations du dit local, consistant du stock assorti de drogs médicines, boîtes à prescription, installations, etc., et tels articles qui sont en usage dans une pharmacie. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8fév—8 15 18 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John F. Popp & Co. vs William H. Pleasant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'île 107 bornée par les rues Arabella, Constance et Laurel et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de trente pieds (30) de largeur, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan de l'île dont ils sont issus, en notre passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 23 décembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 fév—8 15 22 29—mars 7 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, précisément paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'île bornée par les rues St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854, et déposé comme plan No 4 dans le livre des Plans de A. Chapelle, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan dressé par Charles H. Slunte, passé pardevant James Pabey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1868, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmond sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles et égales et de face à la rue Green et forme l'angle sud-ouest de l'île.

Acquis par le défendeur de Charles D. Sinteuf, suivant acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francisco P Martinez

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,275—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William John Martinez, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
31jan—31—fév 4 9 Greffier.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,210—Division E—Attendu que Dan H. McGinn a présenté une pétition à la Cour à ses fins d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné aux créanciers de cette dite succession et à toutes autres personnes qui pourraient se prétendre avoir droit à cette succession, de venir devant la Cour à ses bureaux, dans les dix jours de la date de la présente, pour prendre connaissance de la dite pétition, et pour faire valoir leurs droits, si bon leur semble.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Edward Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,208—Division D—Attendu que Magdalene Long, veuve de Ed Connelly a présenté requête à la Cour à ses fins d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Connelly, décédé intestat; avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes qui pourraient se prétendre avoir droit à cette succession, de venir devant la Cour à ses bureaux, dans les dix jours qui suivront la présente notification, pour faire valoir leurs droits, si bon leur semble.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Augustin Francois et Claire Paul sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,185—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Félicie François, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7fév—7 12 16

Succession de Ernest Schelb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,963—Division C—Attendu que Dine Louisa Brand, veuve de Ernest Schelb a présenté une pétition à la Cour à ses fins d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Schelb, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7fév—7 12 16

Succession de François Tonjan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,971—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Gastinel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7 fév—7, 12, 16.

Succession de A. Esmer Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,827—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Vilbert, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5 fév—5 10 14

Succession de Charles E. Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,026—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel Gilligan, tuteur administrateur cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 fév—4 9 12

Succession de Margaret McCarthy, veuve de John Dudley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 23,069—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Mme Bridget Swarbuck, exécutrice testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4fév—4 9 12.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. Thompson, Jr., vs. H. J. Andrus.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 13,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. K. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, rue Gravier et Union, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un wagon à quatre roues, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée, comme ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
PENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9fév—9 14 18.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. E. Hardwick pls. ses créanciers—No. 20,248—Division B.—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition affirmative de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant Thos. Taylor, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans le lundi 12 me jour de mars 1888, à 11 heures a.m. dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Marin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. MCDONNELL, Député-Greffier.
11 jan—21 jan 17, 29 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096 Division E.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant ces, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Percy Roberts, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27jan—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Fathout vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Fathout soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour procéder au vote et à l'examen des affaires de ladite succession, et pour accorder un délai de grâce à ladite succession, si elle en obtient, et pour prendre toutes autres mesures que de droit. Et que les créanciers absents dans cette affaire, en soient avertis par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 janv—18 2 25 fév.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blanchard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,820—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'île 107 bornée par les rues Sophine, Hammony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds aux lignes dans le fond.

Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus bas mentionné.

Acquis de la succession J. H. Rothland, conformément à un acte passé pardevant Otner Villeré, notaire, le 23 avril 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Stein vs Jacob Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 101 bornée par les rues Clouet, Marais, Péliciana et Urquhart, désigné par le numéro sept, conformément à un plan fait par Paul Coste de Bondousquié, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et lignes.

Acquis par Jacob Burger de Andrew Silvernagel, par acte sous seing privé du mai 1877 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 73.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Rand vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défunte Mme Christina Kuhlmann, dans la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 juillet 1852, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-dix huit pieds trois pouces et de cent pieds de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Mathieu, notaire, en date du 30 novembre 1860, et 2 mai 1861.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt deux pieds de face à la rue Pleasants sur une profondeur de vingt six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 17, sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Barmen; W. Shannon, notaire, février — 1869.

4° (A) Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 3/4 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant cette partie du lot 15, sur le plan cidessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; lesquels dits lots de la rue Magazine. Acquis par feu John Kuhlmann, de Anton Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1862.

5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Camp, Sixième et Septième, mesurant vingt-huit pieds de façade sur la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1860; Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville dans l'île 101 bornée par les rues Clouet, Marais, Péliciana et Urquhart, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan fait par Paul Coste de Bondousquié, architecte et déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et lignes.

Acquis par Jacob Burger de Andrew Silvernagel, par acte sous seing privé du mai 1877 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 73.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cheval allant le train, "Juge Fenner," buggy, harnais, etc.

Haynes & Rogers vs. Leurs Créanciers.

No 22,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à 11 heures 30 minutes du matin, devant notre bureau, 17 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:

Le cheval allant le train nommé "Juge Fenner," bay, 16 mains et 5 pouces de hauteur, âgé d'environ 7 ans, et faisant son mille en 2 minutes 50.

Ensemble un buggy, un jeu de harnais; le tout en bon état.

Conditions—Comptant.
1er fév—1, 5, 10, 11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de choix, No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.

Succession de Simon Fitzpatrick.

No 22,348—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après, à savoir:

Le cottage double No 486 rue Commune entre Tonti et Miro, dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Commune, Tonti, Miro et Conti, mesurant 53 pieds 3 pouces de face à la rue Commune, actuellement l'Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds environ, mesurant de front 57 pieds trois pouces au fond, du côté de Miro, ainsi qu'il est démontré sur un plan de Arthur Duncan, ingénieur civil, date le 12 juin 1871, le cottage est retiré de la rue et à 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté. Le tout rapporte $25 par mois.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.

Acte de vente sous frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Pratt, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4, 11, 18, 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Félicité.

Thos. Lilienthal vs ses créanciers.

No 20,834 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO. ALEX LEVY, encanteur—SAMEDI, 10 mars, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 octobre, 1887, et d'un ordre amendé daté du 30 janvier, 1888, de la même Cour dans l'affaire de la susdite insolvabilité, la propriété, ci après décrite, savoir—

Un certain terrain et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le plus beau district de cette ville et désigné par le numéro quinze dans le carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Sixième sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer le 12 mars 1840 et déposé au bureau de J. F. Gilly, alors notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds 11 pouces sur la ligne du terrain No 14, et 132 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 27 pieds 8 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une allée de 10 pieds de large; en bornant avec les autres lots du dit lot et face à la rue Félicité.

Conditions comme suit, à savoir:

Un quart en plus comptant et le reste en un crédit d'un, deux et trois ans en moins un qui des acquéreurs et les paiements à crédit faits par des billets d'acquéreurs portent intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de date, avec hypothèque sur la propriété vendue, avec clause notariée de garantie ordinaire et dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Dry, notaire.
25janv—25—4, 11, 18 25 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à 11 heures 30 minutes du matin, devant notre bureau, 17 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:

Le cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est de 30 pieds de front sur la dite rue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 31 pieds 10 pouces de largeur à la ligne du fond; le cottage est de 120 pieds environ de profondeur, acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Illig; A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1869.

2° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'île borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent vingt pieds de front sur cent quatre lignes sur la rue Sixième, cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, et cent trente-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne de la rue Laurel de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues susdites et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Mme Martha Sullivan, Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1866.

3° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'île No 9 comprise entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 11 et 10; les dits terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistré dans le bureau des transferts, livre 89, folio 121.

Il droit d'usufruit de la défunderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété